**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 89 (1960)

**Heft:** 10

Rubrik: Société suisse des Maîtres de gymnastique

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

**Download PDF:** 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# Société suisse des Maîtres de gymnastique

# Publication des cours d'hiver 1960

La société suisse des maîtres de gymnastique organise, sous les auspices du Département militaire fédéral, les cours suivants pour le Corps enseignant :

- a) Cours de ski du 26 au 31 décembre 1960.
  - 1. Les Diablerets.
  - 2. Les Monts-Chevreuils (l'un des groupes du cours formera la classe préparatoire pour le brevet d'I. S., voir les conditions, cours N° 7).
  - 3. Mürren.
  - 4. Grindelwald (cours pour collègues âgées de plus de 40 ans).
  - 5. Stoos.
  - 6. Flumserberg.
  - 7. Iltios. Ce cours préparatoire pour la Suisse allemande au brevet d'instructeur de ski est obligatoire pour les candidats au cours du brevet d'instructeur de ski qui aura lieu au printemps 1961. Les exigences à ce cours sont très grandes. Les candidats à ce cours doivent joindre à leur formule d'inscription une attestation indiquant qu'ils ont déjà suivi un cours de ski (dates, lieu, directeur).
  - 8. Sörenberg. Ce cours non subventionné est ouvert aux tout débutants. Les frais de voyage seuls seront remboursés. L'enseignement est gratuit.
- b) Cours de patinage du 26 au 31 décembre 1960.
  - 1. Bienne.
  - 2. Bâle.

Le programme de ces deux cours comprendra l'étude de jeux en salle pour éviter une trop grande fatigue des participants.

Participants: les cours de ski et de patinage sont destinés aux membres du Corps enseignant en fonction qui enseignent le ski, le patinage ou participent à la direction de camps. Les cours sont mixtes.

Indemnités: 5 indemnités journalières de 7 fr., 5 indemnités de nuit de 4 fr., le remboursement des frais de voyage, trajet le plus direct du domicile où l'on enseigne au lieu du cours (cours de Sörenberg excepté).

Inscription: on ne peut s'inscrire qu'au cours le plus proche du lieu où l'on enseigne. Toute inscription préalable entraîne naturellement la participation au cours.

Les maîtres fribourgeois désirant participer à un cours doivent demander une formule d'inscription à M. Fritz Lerf, Haldenhof, Morat.

Cette formule d'inscription dûment remplie sera retournée à M. Max Reinmann, maître de gymnastique, Hofwil b/Münchenbuchsee, pour le samedi 12 novembre au plus tard.

Le président de la commission technique: N. YERSIN.